

Le bivouac



On appelle bivouaquer le fait de rester camper une seule nuit dans un endroit avant d'en repartir le lendemain matin. Contrairement au camping sauvage, le bivouac est autorisé partout où il n'est pas interdit. La législation française impose certaines restrictions qui sont consultables sur le site du service public. Les parcs naturels possèdent chacun leur propre réglementation. Dans tous les cas, mieux vaut se renseigner sur les autorisations de la zone où vous

souhaitez le faire.

Enfin, retenez que le bivouac est autorisé à condition de laisser le moins de traces possibles de votre passage. Pas question, par exemple, de faire un feu ou de casser des branches. De même, restez discret afin de ne pas perturber la faune ou d'éventuels voisins. Le lendemain matin, vérifiez que le terrain est bien revenu à son état initial et que vous n'avez rien oublié.

Trouver l'endroit propice

Le choix de l'emplacement de la tente demande un soin particulier et donc un peu de temps. Aussi ne faut-il pas attendre que la nuit soit proche pour se préoccuper de trouver l'endroit approprié. Un emplacement mal choisi peut faire passer une nuit désagréable, voire mettre en danger les campeurs.

- L'eau et l'humidité sont à éviter pour qui veut passer une nuit sous la tente. La mousse, une végétation abondante, des roseaux, sont autant de signes de l'humidité permanente du sol. Les cuvettes, les terrains magnifiquement plats, mais où poussent des hautes herbes, sont donc à proscrire, tout comme la proximité de cours d'eau. En cas de forte pluie ou d'orage en amont, la montée des eaux peut être brusque et dangereuse. En plus, les moustiques ont toutes les chances d'être présents.
- Ne pas s'installer au pied de parois ou de falaises, à cause du risque de chutes de pierres. Éviter les arbres isolés et/ou grands qui peuvent attirer la foudre. Être vigilant quant aux coups de vents violents qui peuvent casser les branches et causer des dommages.
- Les terrains en pente, même faiblement, ou caillouteux, sont évidemment inconfortables.
- Si elles s'emmêlent les pattes dans les tendeurs, le bétail peut causer des dégâts importants. La proximité des troupeaux entraîne aussi la présence de mouches et de taons, mieux vaut trouver un autre emplacement
- Les petites bêtes sont aussi gênantes : attention aux fourmilières, aux nids de guêpes! À la fin de l'été, les herbes abritent des aoûtats, ces minuscules larves qui occasionnent des fortes démangeaisons.

S'installer pour la nuit



Avant de monter la tente, les campeurs doivent procéder à un nettoyage minutieux du terrain, en ôtant tout ce qui pourrait gêner, créer des bosses inconfortables et abîmer les tapis de sol. Pierres, branches cassées, bogues de châtaignes, tiges de fougères, pommes de pins doivent être écartés. On peut étendre une couverture de survie plastifiée sous le tapis de sol de la tente pour mieux l'isoler du froid. La première étape consiste à déplier la tente et à la disposer avec soin sur le sol, de façon à ce qu'elle soit bien tendue.

En montant la tente, toujours veiller à éviter les plis ou les creux qui se transformeraient en gouttière en cas de pluie. L'ancrage est évidemment important, et en fonction du temps, on peut renforcer les piquets en calant de grosses pierres, ou accrocher les tendeurs à des arbres. En cas de vent, orienter la tente dos au vent et consolider l'ancrage. Si vous souhaitez vous glisser dans un duvet moelleux et « regonflé », sortez-le de son sac bien avant d'aller vous coucher. Même s'il fait froid, il vaut mieux ne pas garder les vêtements de la journée pour dormir, ils sont toujours un peu humides.

